

COMMUNIQUE DE PRESSE

Accord sur la sécurité des travailleurs dans le secteur textile : Un outil efficace pour éviter un « nouveau Rana Plaza »

Plusieurs grandes marques du secteur de l'habillement se sont mises d'accord avec les syndicats pour prolonger de deux ans l'accord sur la santé et la sécurité dans l'industrie du textile et de l'habillement au Bangladesh, important fournisseur de l'Europe, et l'élargir à d'autres pays au cours des prochains mois. « Cet accord représente un pas important dans la bonne direction », se félicite l'eurodéputée Saskia Bricmont.

Les organisations syndicales et plusieurs grands acteurs du secteur de l'habillement sont parvenus à un accord établissant un nouvel Accord international pour la santé et la sécurité dans l'industrie du textile au Bangladesh. Le texte préserve et étend le modèle de protection de la sécurité des travailleurs inauguré par un accord de 2013 qui avait été établi suite à l'effondrement du Rana Plaza. Le drame avait coûté la vie à plus de 1.100 travailleurs, et mis en lumière les conditions de sécurité désastreuses dans lesquelles travaillent les ouvriers du secteur - qui se trouvent être en grande majorité des femmes, ainsi que le terrible coût humain de la « fast fashion » qui alimente nos magasins.

« Le texte conserve les éléments clés de l'Accord du Bangladesh : l'applicabilité juridique des engagements des marques et la supervision de ceux-ci par une instance indépendante, l'obligation de payer aux fournisseurs des prix suffisants pour faciliter la mise en place de lieux de travail sûrs, et l'obligation de cesser de faire des affaires avec toute usine qui refuse de fonctionner en toute sécurité », se félicite Saskia Bricmont, eurodéputée Ecolo en charge du groupe de suivi Asie du Sud (qui suit l'application des accord commerciaux entre l'UE et les Etats de la région).

Cet accord doit beaucoup au travail de la campagne Vêtements Propres (Clean Clothes Campaign) et aux syndicats européens et internationaux du secteur. Il s'agit d'une victoire d'autant plus importante que l'on craignait que le secteur ne soit témoin d'un important recul, avec l'expiration au 31 août de l'Accord du Bangladesh, plusieurs marques influentes préférant un cadre moins strict. Saskia Bricmont se réjouit d'avoir pu apporter une modeste contribution à cette évolution favorable :

« Fin juillet, j'avais écrit avec ma collègue socialiste Agnes Jongerius et en concertation avec la campagne 'Clean Clothes' aux grandes marques européennes. L'objectif de ce courrier cosigné par une soixantaine d'eurodéputés était de rappeler aux marques qu'elles ne pouvaient se contenter de déclarations quant à leurs responsabilités sociétales, que des actes concrets pour protéger les travailleuses et travailleurs du secteur étaient requis. Nous voulions également leur signifier que si nous jugions le fruit des négociations insatisfaisant, nous serions prêt à légiférer. »

Les marques européennes jouent un rôle crucial sur la scène internationale, dans la mesure où deux tiers des exportations de textile du Bangladesh sont à destination de l'UE. Les

eurodéputées qui les ont contactées voulaient leur faire savoir que leurs pratiques commerciales sont surveillées.

Le combat pour des vêtements propres est toutefois loin d'être terminé. Saskia Bricmont continuera à travailler pour que ce cadre soit élargi à d'autres pays-clés, notamment le Pakistan, l'Egypte, le Maroc et l'Inde comme ceci est envisagé dans l'accord même.

« Toutes les marques qui se soucient de la vie des travailleurs qui produisent leurs vêtements et de l'opinion de leurs consommateurs de plus en plus conscients des impacts de leurs achats doivent signer cet accord. Celles qui le refusent mettent sciemment en danger la vie de leurs ouvriers. Cette indifférence doit cesser ! », souligne Saskia Bricmont.

Enfin, l'Union européenne doit compléter sa législation pour mieux protéger les travailleurs à travers le monde et réduire la lourde empreinte écologique du secteur. Cela se fera notamment via la stratégie textile et la législation sur la responsabilité sociétale des entreprises, dans les prochains mois.

Plus d'informations :



Camille Goret

Assistant to Saskia Bricmont, Green MEP

Greens/EFA group in the European Parliament

Phone: +32 2 28 47403 (office), +32 493 18 82 80 (GSM)

